

Votants : 70  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 28 juin 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 9 juillet 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 juillet 2019

### **DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN DE BERNEGOUE POUR SON PROJET "DE RESEAUX TELEPHONIQUES ET INTERNET DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE"**

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Pascal DUFORESTEL à Jacques TAPIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Christine HYPEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Yvonne VACKER, Elisabeth MAILLARD à Christian BREMAUD, Marcel MOINARD à Elmano MARTINS, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Florent SIMMONET à Jeanine BARBOTIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE, Dany MICHAUD, Serge MORIN, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Elisabeth BEAUVAIS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Florent SIMMONET

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190710-C04-07-2019-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2019  
Date de réception préfecture : 10/07/2019

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 8 JUILLET 2019

### **DIRECTION GÉNÉRALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINT- MARTIN DE BERNEGOUE POUR SON PROJET "DE RESEAUX TELEPHONIQUES ET INTERNET DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE"**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 10 décembre 2018 approuvant l'avenant n°1 au règlement du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018 devenant (PACT) 2016-2020,

Vu la délibération du 5 avril 2019 de la Commune de Saint-Martin de Bernegoue adoptant le plan de financement de l'opération : « Réseaux téléphoniques et internet de la Mairie et de l'Ecole »,

La commune de Saint-Martin de Bernegoue a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 6 994,05 euros au titre du PACT pour son projet de : « Réseaux téléphoniques et internet de la Mairie et de l'Ecole ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 19 983,02 euros Hors Taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 6 994,06 euros.

La commune envisage de faire réaliser des travaux de réfection et de dissociation des réseaux téléphoniques de la mairie et de l'école. En effet, l'école utilise de plus en plus d'ordinateurs et tablettes, l'installation actuelle utilise un procédé devenu obsolète et les problèmes n'ont cessé de se multiplier ces derniers mois (dérangements, coupures d'accès à internet ou débit très faible ne permettant pas son utilisation). Pour le bon fonctionnement de la Mairie et de l'Ecole et considérant que l'installation actuelle a atteint ses limites, il devient très urgent de résoudre tous ces problèmes. Après étude et une première étape franchie en 2018 avec l'acquisition d'un standard et de lignes téléphoniques sur chaque site, il faut maintenant moderniser le système de câblage du réseau. Il est donc nécessaire de procéder à l'installation de la fibre optique en réalisant des tranchées pour relier les différents sites au réseau.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT aux enjeux d'un territoire en mutation : modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 6 994,05 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Martin de Bernegoue,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 70  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**